

La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Introduction – La France de 1789

- La France d'Ancien Régime

- *Ancien régime* = expression forgée pendant la Révolution
- *Primitivement utilisé pour faire référence aux impôts et charges obligatoires et dus au seigneur* = sens social → ordre social
 - Corvée
 - Taille : impôt sur les revenus ou la terre
 - Capitation : impôt par tête
 - Gabelle : impôt sur le sel
 - Dime
- *A partir d'août 1789, l'expression "ancien régime" utilisée avec un sens plus politique* → système de gouvernement en France

"L'ancien régime, c'est l'ancienne administration, celle qui avait lieu avant la révolution ; et le nouveau régime, celle qui a été adoptée depuis cette époque ; celle dont les vrais patriotes attendent leur bonheur ; mais qui désespère les insectes frelons qui ne s'alimentaient que des abus que l'ancien régime autorisait ».

Dictionnaire des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la révolution - Chantreau - 1790

→ « Ancien régime » = rupture – rupture politique et sociale

→ « Ancien régime » = tout ce que la Révolution rejette

→ "Ancien régime" = ennemie

- **Définition** : régime social et politique de la France depuis la Renaissance jusqu'à la proclamation de l'Assemblée nationale le 17 juin 1789 et l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août 1789.



- Aspect politique = monarchie absolue de droit divin

- *Monarchie absolue* = « Empereur en son royaume »

« Toute puissance, toute autorité réside dans la main du roi et il ne peut y en avoir d'autre dans le royaume que celle qu'il y établit » Louis XIV 1661-1668

« C'est en ma personne que réside la puissance souveraine » Louis XV 1766

- Pouvoir exécutif
- Pouvoir législatif
- Pouvoir de déclarer la guerre, de signer la paix et de contracter des alliances
- Lever les impôts
- Rendre la justice
- Battre monnaie
- Censurer

- Emprisonner arbitrairement : lettre de cachet
- Créer des nobles ou des officiers
- **Monarchie de droit divin = « Très chrétien »**
 - Pouvoir tenu de Dieu
 - « Dieu établit les rois » Bossuet
 - « Représentant de la majesté divine » Bossuet
 - « Ministres de Dieu »
 - « Lieutenant de Dieu sur la terre »
 - Personne du roi sacrée → désobéissance = sacrilège
 - Symboles de ce lien
 - Sacre dans la cathédrale de Reims
 - Communion sous les deux espèces
 - Pouvoir thaumaturgique lui permettant de guérir miraculeusement la maladie des écrouelles – rituel composé de deux gestes touché + signe de croix – moment clé = le jour du sacre
 - Ecrouelles : adénopathie cervicale tuberculeuse chronique – maladie d’origine tuberculeuse provoquant des fistules purulentes localisées sur les ganglions lymphatiques du cou – traitement aux antibiotiques aujourd’hui
- « *Sire vous pouvez tout, mais vous ne devez pas tout ce que vous pouvez* » = monarchie absolue ≠ tyrannie car obligation faite au roi de respecter tout un ensemble de règles + incapacité à contrôler l’intégralité du territoire
 - Lois fondamentales : lois réglementant le fonctionnement de la monarchie
 - Femmes exclues de l’accession au trône = loi salique
 - Non catholiques exclus de l’accession au trône
 - Bâtards exclus de l’accession au trône
 - Domaine royal inaliénable
 - Noblesse : mettant à la disposition du roi leur crédit c’est-à-dire leur prestige personnel, leur pouvoir local ou régional, leur pouvoir sur des hommes, leur clientèle
 - Parlement :
 - Rennes, Bordeaux, Toulouse, Aix-en-Provence, Grenoble, Dijon, Paris, Rouen
 - Enregistrement des lois et vérification de leur conformité avec la législation antérieure et l’intérêt du royaume
 - Droit de remontrance : blocage de l’enregistrement permettant de marquer une opposition à la décision royale
 - Foule de privilèges, de franchises ou de libertés de la noblesse, du clergé, des corps constitués :
 - Privilèges d’honneur : être déclaré bourgeois, porter l’épée
 - Privilèges de justice
 - Privilèges fiscaux : exemption fiscale clergé et de la noblesse
 - Centralisation inachevée :
 - Mosaïque de peuples : avec leurs langues, leurs dialectes, leurs manières de vivre, leurs coutumes
 - 1/3 parlent français
 - Administration très complexe : superposition de systèmes remontant au Moyen-Age sur lesquels on a greffé de nouveaux cadres administratifs = multiplication des découpages administratifs
 - Collecte des impôts : pays d’élection (prélèvement des impôts directement par les agents du roi) – pays d’état (prélèvement organisé par les Etats généraux)

rassemblant les trois ordres de la province) – pays d'imposition (pays nouvellement conquis conservant leur ancien système)

- Mosaïque de gouvernements militaires

- **Intendant** : envoyé du roi – intendant de justice, police et finances – désordres, pratiques secrètes – armement – vérification des comptes (taille, sel) – plaintes et doléances des sujets – abus en matière de justice

- Aspect social – société d'ordres

- **Société divisée en 3 ordres**

- Société de sujets
- Société hiérarchisée : clergé, noblesse, Tiers-Etat
- Société dans laquelle les droits déterminés par corps d'appartenance

- **Clergé** – « ceux qui prient »

- Premier ordre du royaume
- 0.5%
- 130 000 individus dont 60 000 réguliers
- Disparités : minorité puissante et d'une richesse considérable (cardinaux, évêques, abbés) – majorité d'un pauvre clergé (curés, moines)
- Richesse : propriété foncière considérable + perception de la dîme + dons des fidèles
 - **Dîme** – dîme des fruits de la terre : impôt du dixième en fait environ 7 ou 8% - 3% en Bretagne contre 12% en Provence – impôt portant sur les productions dominantes de la région (blés + vigne et huile + lin et chanvre + bétail) – utilité = entretien du curé et des bâtiments du culte + secours aux nécessiteux – détournement par un gros décimateur (évêque, communauté religieuse)
- Exemption fiscale : gestion des hôpitaux, hospices, écoles, état civil

- **Noblesse** – « ceux qui se battent » : minorité bénéficiant de privilèges – acquisition par la naissance ou par l'anoblissement

- « Qu'est-ce que le tiers-état ? Tout. Qu'a-t-il jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande-t-il ? A y devenir quelque chose » Abbé Sieyès
- 1.5%
- 300 000 individus
- Grande diversité : haute noblesse bénéficiant d'une pension royale – noblesse provinciale vivant dans des conditions très variables – **noblesse de robe** lié à l'acquisition à un prix très élevé d'un office
- Richesse foncière : quelques cas d'enrichissement par le commerce, les plantations dans les colonies, des entreprises métallurgiques
- Privilèges : port de l'épée, banc réservé à l'Eglise, première place à l'offrande lors de la messe, sépulture dans le chœur de l'église, privilèges judiciaires (décapitation et non pendaison), exemptions fiscales – monopole des hautes charges de la Cour, de l'armée et de l'Eglise

- **Tiers état** – « ceux qui travaillent » :

- 98% de la société
- Une grande diversité
 - Paysans : 85% de la population
 - Très grande diversité
 - Minorité de riches laboureurs « coqs de village », propriétaires de terres
 - Masse de petits paysans vivant très difficilement écrasés par la charge des droits seigneuriaux (cens, basse justice, banalités), l'impôt du clergé (dîme) et l'impôt royal (la taille)

- Journalier misérable dont salaires augmentant moins vite que les prix
 - Salariés et ouvriers des villes : conditions difficiles par hausse des loyers + afflux d'immigrants
 - Mendiants
 - Bourgeoisie : exercice d'un emploi utile et honorable – groupe important mais ne bénéficiant d'aucune reconnaissance sociale – groupe avide de changement – certains proches des nobles
 - **Bourgeoisie de rente** : bourgeoisie recevant des intérêts sur l'argent prêté à l'Etat, l'Eglise ou à des villes – revenus liés à leur propriété foncière
 - **Bourgeoisie de talent** : hommes de loi comme les procureurs, les avocats (Camille Desmoulins, Robespierre), les notaires – corps médical (médecins, chirurgien, apothicaire) comme Marat et Guillotin – journalistes
 - **Bourgeoisie capitaliste** : fermiers généraux chargés de collecter les impôts, banquiers, marchands participant au commerce transatlantique avec les colonies
 - **Bourgeoisie de l'atelier ou du commerce** : boucher – teneur – changeur...
- *Mobilité sociale possible mais restreinte*
 - Possibilité pour la haute bourgeoisie d'accéder à la noblesse
 - Par mariage : ces unions permettaient à la noblesse de consolider leur assise financière tandis qu'elles permettaient à la bourgeoisie d'accéder à un ordre supérieur
 - Acquisition d'offices : fonction administrative ou judiciaire achetée au roi et transmissible à l'un de ses enfants)
 - Anoblissement royal
 - Limite / blocage
 - Noblesse jalouse de ses prérogatives tentant de réduire l'accès de la bourgeoisie à la noblesse :
 - Exclusion de la bourgeoisie de l'armée par obligation de 4 quartiers de noblesse (4 ascendants nobles paternels)
 - Impossibilité pour le bas clergé d'accéder aux fonctions du Haut clergé
 - Evêques, grands vicaires appartenant à la Haute noblesse exclusivement

→ La Nation n'existe pas en 1789 :

Communauté humaine qui a conscience de son unité (historique, linguistique, culturelle)